

La concertation dans l'élaboration du PLU de Paris 2001-2006

1) Un processus qui a été lancé en même temps que la révision du Plu : la délibération qui a lancé la révision du PLU de Paris en octobre 2001 prévoyait aussi qu'une concertation, la plus large possible allait accompagner l'élaboration de ce nouveau document dès la phase diagnostic. Des brochures et autres documents d'information étaient prévus, ainsi qu'une réunion dans chacun des arrondissements pour la phase diagnostic, PADD et règlement.

2) Une démarche souple et déconcentrée : à l'issue des premières d'arrondissement réunions sur le diagnostic, 4 grands thèmes portés par le public ont été identifiés : patrimoine, espace public, commerces, équipements et espaces verts. A partir de ces thèmes, des outils spécifiques ont été conçus pour faciliter l'expression des demandes locales. Ces outils, et plus largement, la méthode et les objectifs de la révision du PLU ont fait l'objet de formations pour les associations et les conseils de quartier dispensées au Pavillon de l'Arsenal.

La Mission PLU et la Mission communication et concertation de la Direction de l'urbanisme se sont appuyés sur un réseau de correspondants techniques dans les mairies arrondissements. Ces correspondants ont fait le lien avec les associations et les conseils de quartier qui se sont généralisés à Paris à la fin 2002.

Entre 2002 et 2004, 14 000 propositions sont arrivées par le biais des arrondissements à la Mission communication et concertation. Elles ont été réparties en commissions d'analyse thématiques pour faire chacune, l'objet d'un suivi. Des tableaux ont été réalisés par thème et par arrondissement.

Enfin un questionnaire aux parisiens portant sur des thèmes relatifs à l'avenir de Paris a été envoyé à l'ensemble des 820 000 foyers parisiens, avec un retour de 120 000 questionnaires renseignés. Cette consultation a complété le dispositif.

3) Les attendus et les interrogations:

Ce processus a permis de remplir les objectifs en matière de concertation : le niveau de participation et l'implication des nouveaux conseillers de quartier en témoignent. L'essentiel de la réussite tient cependant dans l'étape de restitution, c'est-à-dire le dernier cycle de réunions où les propositions formulées ont été transmises avec les avis des commission qui les ont examinées. Cette étape légitime l'ensemble de la démarche.

Cependant, on peut regretter que dans ces processus, comme dans les réseaux associatifs locaux, le profil sociologique des intervenants ne soit pas très représentatif de la diversité des parisiens. Au delà de la mise au point d'outils pour rendre la démarche efficace, il convient de s'interroger sur le public qui y participe et sur la meilleure façon de le rendre plus représentatif.

Par ailleurs, cette concertation a généré des propositions touchant au cadre de vie alors que les sujets de préoccupation majeurs (emploi, logement) ont été très marginalement abordés.

